



Audit Xpertise
1 Avenue des Langories
Plateau de Lautagne
26000 Valence

FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'ARDÈCHE

**Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels**

Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche
Boulevard de la Chaumette – BP 219 – 07002 PRIVAS

Exercice clos le 31 décembre 2023

FEDERATION DES ŒUVRES LAÏQUES DE L'ARDÈCHE

Boulevard de la Chaumette – BP 219 – 07002 PRIVAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'assemblée générale de l'Association Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

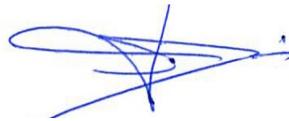
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Valence, le 15 juin 2024

Audit Xpertise



Fabien Damiron
Associé

BILAN ACTIF 2023

ACTIF	Exercice N		
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles	38 989 €	32 067 €	6 922 €
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Donations temporaires d'usufruit			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	38 989 €	32 067 €	6 922 €
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles	10 784 486 €	7 253 872 €	3 530 614 €
Terrains	192 964 €	57 868 €	135 096 €
Constructions	8 111 603 €	5 005 234 €	3 106 368 €
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 479 920 €	2 190 770 €	289 150 €
Immobilisations corporelles en cours	- €	- €	- €
Avances et acomptes	- €	- €	- €
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>			
Immobilisations financières	138 415 €	- €	138 415 €
Participations et Créances rattachées	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés	129 464 €	- €	129 464 €
Prêts	- €	- €	- €
Autres	8 951 €	- €	8 951 €
Total I	10 961 890 €	7 285 939 €	3 675 951 €
ACTIF CIRCULANT			
Stocks Mat. premières	26 780 €	- €	26 780 €
Stocks Produits Finis	50 078 €	42 578 €	7 500 €
Acomptes versés sur commande	26 226 €	- €	26 226 €
Créances			- €
Créances clients, usagers et comptes rattachés	419 982 €	20 072 €	399 910 €
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>			- €
Autres	331 311 €	- €	331 311 €
Valeurs mobilières de placement			- €
Instruments de trésorerie		- €	- €
Disponibilités	2 546 459 €	- €	2 546 459 €
Charges constatées d'avance	29 654 €	- €	29 654 €
Total II	3 430 490 €	62 650 €	3 367 840 €
Frais d'émission des emprunts (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecarts de conversion Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	14 392 380 €	7 348 589 €	7 043 791 €

BILAN PASSIF 2023

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES / FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres / fonds associatifs sans droit de reprise	575 190 €	575 190 €
dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables...		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation (sur biens sans droit de reprise)		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Autres fonds associatifs (partie 1/2)		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Apports		
Legs et donations		
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	239 007 €	227 981 €
Ecart de réévaluation (sur biens avec droit de reprise)		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	1 398 352 €	1 202 335 €
Report à nouveau	1 342 508 €	1 102 397 €
Excédent ou déficit de l'exercice	12 972 €	455 633 €
Situation nette (sous total)	3 568 029 €	3 563 536 €
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	82 031 €	89 802 €
Provisions réglementées		
Autres fonds associatifs (partie 2/2)		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées	10 576 €	10 576 €
Droits des propriétaires - (Commodat)		
Total I	3 660 635 €	3 663 914 €
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	452 217 €	440 135 €
Total II	452 217 €	440 135 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques	36 591 €	46 511 €
Provisions pour charges	256 050 €	207 814 €
Total III	292 641 €	254 325 €
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 504 342 €	1 445 095 €
Emprunts et dettes financières diverses	76 461 €	73 432 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	161 525 €	219 954 €
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	361 719 €	253 539 €
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	446 001 €	391 731 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 673 €	4 636 €
Autres dettes	53 754 €	48 782 €
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	18 823 €	15 276 €
Total IV	2 638 298 €	2 452 445 €
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GENERAL (I + II + III + III bis + IV + V)	7 043 791 €	6 810 819 €

COMPTE DE RESULTAT 2023

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	600 €	1 500 €
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	6 268 631 €	5 824 543 €
dont parrainages		
Production Stockée	-247 €	-634 €
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Subventions	941 882 €	1 022 740 €
Produits liés à des financements réglementaires		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	0 €	0 €
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	24 319 €	26 753 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	64 065 €	142 182 €
Utilisations des fonds dédiés	65 527 €	170 560 €
Autres produits	39 044 €	51 104 €
Cotisations		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs et donations		
Contributions financières reçues		
Versement des fondateurs		
Quote-part de dotations consommables virées au compte de résultat		
Autres produits		
Total I	7 403 821 €	7 238 748 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	0 €	1 134 €
Variation de stock	2 300 €	1 000 €
Achats Matières Premières	128 718 €	119 470 €
Variation de stock	8 628 €	-14 992 €
Autres achats et charges externes	2 823 746 €	2 584 401 €
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	284 390 €	282 243 €
Salaires et traitements	2 789 264 €	2 652 444 €
Charges sociales	878 799 €	842 685 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	292 518 €	280 676 €
Dotations d'exploitation sur actifs circulants	7 410 €	10 372 €
Dotations aux provisions	48 236 €	19 013 €
Reports en fonds dédiés	69 130 €	44 150 €
Autres charges		
Aides financières	0 €	0 €
Autres charges	42 135 €	39 223 €
Total II	7 375 274 €	6 861 819 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	28 547 €	376 928 €
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 316 €	501 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		

Total III	1 316 €	501 €
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	18 253 €	20 538 €
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	18 253 €	20 538 €
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	-16 936 €	-20 038 €
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	11 610 €	356 891 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	52 513 €	103 398 €
Sur opérations en capital	0 €	50 090 €
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 919 €	14 040 €
Autres		
Total V	62 432 €	167 528 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	34 941 €	38 938 €
Sur opérations en capital	22 174 €	26 943 €
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0 €	0 €
Autres	0 €	10 €
Total VI	57 114 €	65 891 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	5 318 €	101 637 €
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 956 €	2 895 €
Total des produits (I + III + V)	7 467 569 €	7 406 776 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	7 454 598 €	6 951 144 €
SOLDE INTERMEDIAIRE	12 972 €	455 633 €
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
EXCEDENT OU DEFICIT	12 972 €	455 633 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	99 994 €	90 017 €
TOTAL	99 994 €	90 017 €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole	99 994 €	90 017 €
TOTAL	99 994 €	90 017 €

Association

**FEDERATION DES ŒUVRES
LAÏQUES DE L'ARDECHE**

Annexe aux comptes annuels
de l'exercice clos le
31/12/2023

Table des matières

1	Faits majeurs de l'exercice	4
1.1	Événements principaux de l'exercice	4
1.2	Principes, règles et méthodes comptablesPrésentation des comptes	4
1.2.1	Méthode générale	4
1.2.2	Changement de méthode d'évaluation	4
1.2.3	Changement de méthode de présentation	4
1.3	Autres informations	4
2	Faits post clôture	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	Actif	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	7
3.1.3	Immobilisations incorporelles	7
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	8
3.1.6	Evaluation des stocks	8
3.1.7	Créances	8
3.1.8	Produits à recevoir	9
3.1.9	Valeurs mobilières de placement	9
3.1.10	Charges constatées d'avances	9
3.2	Passif	10
3.2.1	Fonds Propres	10
3.2.2	Fonds associatifs	11
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires	14
3.2.5	Etat des dettes	15
3.2.6	Fournisseurs et comptes rattachés	15
3.2.7	Dettes fiscales et sociales	15
3.2.8	Produits constatés d'avance	15
4	Informations relatives au compte de résultat	16
4.1	Ventilation des produits d'exploitation	16
4.2	Résultat par activité ou établissement	16
4.3	Ventilation de l'effectif moyen	16
5	Autres informations	17
5.1	Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)	17
5.2	Engagements hors bilan	17
5.2.1	Emprunt auprès des organismes bancaires	17
5.2.2	Engagements financiers	17
5.2.3	Crédit bail	17

Objet social

La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche fondée en 1931, a pour but, au service de l'idéal laïque, démocratique et républicain, de contribuer au progrès de l'éducation sous toutes ses formes. Elle fédère et rassemble des personnes morales et des membres animés du même esprit. Mouvement d'Éducation Populaire, elle invite les femmes et les hommes à débattre et agir afin :

1. de permettre à chacun de comprendre la société où il vit, de s'y situer, de s'y exprimer et d'agir en citoyen afin de favoriser à tous les niveaux politiques le développement d'une vie démocratique laïque, soucieuse de justice sociale et attachée à la paix.
2. de développer toutes les initiatives collectives et associatives favorisant l'épanouissement le plus large des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport, aux vacances et aux loisirs.
3. de faire vivre la laïcité, principe constitutionnel et valeur universelle qui implique la reconnaissance de l'égalité de dignité de chaque être humain, par une action permanente :
 - pour garantir la liberté de conscience, la liberté de culte, la liberté de pensée et l'organisation républicaine des pouvoirs publics assurant le pluralisme des convictions, la liberté d'expression et l'égalité en droit de tous les citoyens,
 - pour combattre les inégalités et toutes les formes de discriminations, notamment en raison de l'origine ethnique ou nationale, de la religion ou des convictions, du sexe, de l'âge, du handicap, de l'orientation sexuelle. Les organes statutairement compétents de notre entité ont fixé différents objectifs pour réaliser l'objet social. Ces objectifs constituent le « projet de notre entité » pour lequel des réserves sont constituées le cas échéant dans nos fonds propres.

Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

La Ligue de l'Enseignement, fédération départementale de l'Ardèche, dite Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche participe à la défense et à la promotion du service public d'éducation laïque.

Comme mouvement d'Éducation Populaire, elle se donne pour mission d'être :

-  **Un mouvement d'Éducation Laïque** qui concourt à la démocratisation, à l'extension et à l'amélioration du service public de l'Éducation Nationale, sur le département de l'Ardèche, associant les collectivités locales et les citoyens dans le respect de la mixité sociale et de la diversité culturelle,
-  **Un mouvement social fédérant des associations, des personnes morales et des adhérents à titre individuel**, qui encourage toutes les initiatives individuelles et collectives, en vue de développer l'éducation tout au long de la vie, de favoriser l'engagement civique et de faire vivre la solidarité. Pour cela, elle suscite la création d'associations et d'institutions laïques éducatives, culturelles, sportives et sociales. Elle contribue à l'animation de ces associations et institutions et à la défense de leurs intérêts,
-  **Un mouvement d'idées** qui favorise la rencontre et le débat au service d'une meilleure compréhension des questions de société et pour exercer une pleine citoyenneté,
-  **Une organisation de l'économie sociale** qui promeut l'économie au service des hommes et des femmes et développe des activités s'inscrivant dans ce cadre tout en respectant son caractère à but non lucratif, notamment l'organisation de services éducatifs, sociaux et culturels, de voyages et séjours de vacances, d'activités sportives et de loisirs, d'actions de formation...

Description des moyens mis en œuvre

Les principaux moyens mis en œuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants :

- **Organisation**

Continuité dans l'utilisation du centre de Darbres pour accueillir des déplacés Ukrainiens moyennant l'octroi d'une subvention par l'état jusqu'à fin août 2023.

Au niveau du siège, un poste de délégué de la vie associative a été créé au 1er janvier, permettant ainsi le redéveloppement les affiliations et adhésions à la FOL, développement prioritaire de la Fédération.

Au niveau du secteur de l'action sociale, une assistante de direction a été recrutée permettant ainsi de dégager du temps de travail à la direction et ainsi sécuriser l'activité.

Sur le volet formation, la Déléguée Générale a suivi pendant une année l'école de cadres de la Ligue de l'enseignement, ce qui a permis d'acquérir de compétences en termes de développement associatif et de gestion associative.

1 Faits majeurs de l'exercice

1.1 Evénements principaux de l'exercice

L'association constate pour l'exercice 2023 un résultat excédentaire combiné de 12 972 €. A noter toutefois que l'exercice bénéficie d'une recette liée à l'accueil des déplacés d'Ukraine qui s'est poursuivie en 2023 mais qui s'est terminée fin août et qui est une recette non pérenne pour la Fédération.

Autre fait marquant pour l'année 2023 : le centre de vacances de Meyras a dû fermer en mai 2023, pour quelques jours, période habituelle d'accueil du SNU, à cause de la présence de punaise de lit dans le centre, ce qui a généré un manque à gagner important pour la Fédération.

Sur le volet action sociale, le départ de la directrice de l'IME et SESSAD de Soubeyran a généré une dépense non prévue au budget. Un nouveau directeur est arrivé en décembre 2023.

Départ en retraite de la comptable de l'IME/SESSAD

Poursuite dans le long terme de l'ALSH de Soyons.

1.2 Principes, règles et méthodes comptables Présentation des comptes

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- Le bilan,
- Le compte de résultat,
- L'annexe.

1.2.1 Méthode générale

Les comptes annuels de notre entité pour cet exercice clos ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

1.2.2 Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Pour rappel, première application du règlement ANC 2018-06 « relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif » à compter des exercices ouverts au 1er janvier 2020.

1.2.3 Changement de méthode de présentation

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.3 Autres informations

/

2 Faits post clôture

Une réorganisation du service vacances a été opérée en début 2024, afin de sécuriser l'activité. Ainsi une deuxième déléguée vacances est chargée de la coordination des centres de vacances. Le délégué chargé de la production et de la commercialisation bénéficie d'une rupture conventionnelle et quittera la Fédération à la fin de la saison estivale 2024. L'arrivée de son remplaçant dès août 2024, devrait permettre un développement du chiffre d'affaires.

La comptable s'occupant de la comptabilité fournisseurs du siège quittera aussi ses fonctions via une rupture conventionnelle d'ici la fin 2024.

Sur le volet action sociale, la période d'essai du directeur arrivé fin 2023 n'a pas été poursuivie.

Arrivée en tout début d'année de la nouvelle comptable de l'IME/SESSAD.

Le Conseil d'administration de la F.O.L. a voté l'achat du centre de vacances de Meyras, un bâtiment aujourd'hui loué, afin de permettre l'exploitation durable du lieu.

Par ailleurs, la F.O.L. devrait aussi acquérir l'antenne intégrative de l'IME de Soubeyran qui est située à Guilherand Granges.

En parallèle, elle mettra en vente le centre de vacances de Darbres et un bâti de stockage situé à Privas. Ces deux ventes permettront d'obtenir un apport pour le projet de Meyras.

3 Informations relatives au bilan

3.1 Actif

3.1.1 Tableau des immobilisations

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et à leur coût de production pour la production immobilisée.

	Valeur Brute au début	Acquisitions	Apports Rééval.	Cessions hors service	Virements de postes	Valeur Brute à la fin
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	38 989	0	0	0	0	38 989
. Logiciels	21 193	0				21 193
. Brevets, licences	17 796	0				17 796
. Autres	0					0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 586 181	199 953	0	1 648	0	10 784 486
. Terrains	181 176	11 788				192 964
. Constructions sur sol propre	6 320 982					6 320 982
. Constructions sur sol d'autrui	1 369 030	6 033				1 375 064
. Equipements techniques	1 859 593	65 221				1 924 814
. Agencements	397 185	18 372				415 558
. Matériel et mobilier	306 144	35 539		1 648		340 035
. Matériel de transport	152 070	63 000				215 070
. Autres	0					0
. En cours	0					0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	138 873	3 142	0	3 600	0	138 415
. Participations	0					0
. Créances rattachées à des participations	0					0
. Autres titres immobilisés	129 322	142				129 465
. Prêts	0					0
. Autres immobilisations financières	9 551	3 000		3 600		8 951
	10 764 042	203 095	0	5 248	0	10 961 890

3.1.2 Tableau des amortissements

	Amortis. au début	Dotations exercice	Reprises Amortis.	Virements de postes	Amortis. à la fin
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	29 528	2 539	0	0	32 067
. Logiciels	16 061	1 457			17 518
. Brevets, licences	13 466	1 083			14 549
. Autres	0				0
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 963 893	289 979	0	0	7 253 872
. Aménagements de terrains	49 028	8 839			57 868
. Constructions sur sol propre	3 240 091	171 457			3 411 548
. Constructions sur sol d'autrui	1 340 795	4 828			1 345 623
. Equipements techniques	1 696 930	67 900			1 764 831
. Agencements	226 587	21 476			248 063
. Matériel et mobilier	278 819	10 001			288 820
. Matériel de transport	131 642	5 477			137 119
. Autres	0				0
. En cours	0				0
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0	0	0	0	0
. Participations	0				0
. Créances rattachées à des participations	0				0
. Autres titres immobilisés	0				0
. Prêts	0				0
. Autres immobilisations financières	0				0
TOTAL AMORTIS. & DEPRECIAT. ACTIF IMMOBILISE	6 993 421	292 518	0	0	7 285 939

3.1.3 Immobilisations incorporelles

- Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais d'établissement	NEANT	NEANT
Frais de recherche et de développement	NEANT	NEANT
Droit au bail	NEANT	NEANT
Logiciels et progiciels	LINEAIRE	5 à 10 ans

3.1.4 Immobilisations corporelles

- Méthode d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Constructions	LINEAIRE	20 à 30 ans
Installations techniques,	LINEAIRE	10 ans
Matériel et outillage industriels	LINEAIRE	3 à 5 ans
Matériel de transport	LINEAIRE	5 ans
Matériel de bureau	LINEAIRE	5 ans
Mobilier de bureau	LINEAIRE	10 ans

3.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage des titres immobilisés à la clôture est inférieure à la valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs et clairement

identifiables : la quote-part de la situation nette, résultats et rentabilité prévisionnels, valeur de réalisation, plus-values latentes.

3.1.5.1 Liste des filiales et participations

Société	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur comptable nette titres détenus	CA HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+ 50 %) SCI ENVOL	161 833	99.99%	122 544		39 874	
Participations (10 à 50 %)						

3.1.5.2 Immobilisations financières

Types d'immobilisations	Valeur
Participations	129 464 €
Créances rattachées à des participations	
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	
Autres titres immobilisés	8 951 €
Prêts	

3.1.6 Evaluation des stocks

Les stocks « édition » sont valorisés au prix de revient.

Les stocks consommables sont valorisés au dernier prix d'achat.

3.1.7 Créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créance de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1)			
Autres immobilisations financières	8 951	8 951	
Créances de l'actif circulant			
Créances clients et comptes rattachés	419 982	419 982	
Autres	331 311	331 311	
Charges constatées d'avance	29 654	29 654	
TOTAL	789 898	789 898	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

3.1.8 Produits à recevoir

Comptes # 467 Liquidités	10 383 €
Etat produit à recevoir	- €
Divers produits à recevoir	133 789 €
Factures à établir	26 275 €
Organismes	- €
Total	170 447 €

3.1.9 Valeurs mobilières de placement

Néant

3.1.10 Charges constatées d'avance

Charges de fonctionnement : 29 654 €

3.2 Passif

3.2.1 Fonds propres

Le tableau suivant défini par l'article 431-5 du règlement n°2018-06 se substitue à l'ensemble des informations demandées dans l'article 833-11 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

	Gestion conventionnée			Gestion propre	TOTAL
	IME	SESSAD	TOTAL	FOL07	
Résultat comptable 2022	154 279 €	61 243 €	215 522 €	240 111 €	455 633 €
Congés payés	-13 624 €	2 798 €	-10 826 €		-10 826 €
Résultat administratif 2022 retenu pour affectation	140 655 €	64 041 €	204 696 €	240 111 €	444 807 €
Financement des mesures d'investissement 106820/852	140 655 €	64 041 €	204 696 €		204 696 €
Report A Nouveau	0 €	0 €	0 €	240 111 €	240 111 €
Résultat restant à affecter	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

VARIATION DES FONDS PROPRES	AL'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION / CONSOMMATION	ALA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise	575 190 €				575 190 €
Fonds propres avec droit de reprise	0 €				0 €
Ecart de réévaluation	0 €				0 €
Réserves	1 202 335 €	215 522 €	-10 826 €	8 479 €	1 398 552 €
« dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	1 202 335 €	215 522 €	-10 826 €	8 479 €	1 398 552 €
Report à nouveau	1 330 378 €	240 111 €	13 824 €	2 798 €	1 581 515 €
« dont report à nouveau des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	227 981 €		13 824 €	2 798 €	239 007 €
Excédent ou déficit de l'exercice	455 633 €	-455 633 €	12 972 €		12 972 €
« dont résultat des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée (1)	215 522 €		62 498 €		62 498 €
Situation nette (sous-total)	3 563 536 €	0 €	15 970 €	11 277 €	3 568 229 €
Fonds propres consommables	0 €				0 €
Subventions d'investissement	89 802 €		0 €	7 772 €	82 030 €
Provisions réglementées	10 576 €				10 576 €
TOTAL	3 663 914 €	0 €	15 970 €	19 049 €	3 660 835 €

3.2.2 Fonds associatifs

3.2.2.1 Fonds associatifs sans droit de reprise

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	575 190 €			575 190 €
Valeur du patrimoine intégré				- €
Fonds statutaires				- €
Apports sans droit de reprise				- €
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				- €
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables par l'organisme ⁽¹⁾				- €
Écarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				- €
Réserves				- €
Réserves indisponibles				- €
Réserves statutaires ou contractuelles				- €
Réserves réglementées				- €
Autres réserves ⁽²⁾	1 202 335 €	204 496 €	8 479 €	1 398 352 €

⁽¹⁾ Préciser que la ou les subventions sont maintenues au passif car il s'agit d'un bien renouvelable par l'association.

⁽²⁾ Dont réserve pour projet associatif

3.2.2.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise	- €			- €
Apports				- €
Subventions d'investissements sur biens renouvelables par l'organisme				0 €
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				- €
Résultats sous contrôle de tiers financeurs	227 981 €	11 026 €	- €	239 007 €
Écarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise	- €			- €
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables par l'organisme	89 802 €	- €	7 772 €	82 031 €
Provisions réglementées	10 576 €	- €	- €	10 576 €
Droits des propriétaires (Commodat)				-

3.2.2.3 Report à nouveau avant répartition du résultat

Nature du report à nouveau	Débit	Crédit
Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinées : - à l'exercice - aux exercices ultérieurs		239 007 €
Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs		
Report à nouveau des activités propres de l'association		1 342 508 €
SOLDE	0	1 581 515 €

3.2.2.4 Subventions d'investissements

Tableau des subventions d'investissement				
	Solde ouverture exercice	Variations de l'exercice		Solde clôture exercice
	Montant global	Augmentation	Diminution	Montant global
Subventions d'investissement	Montant global			Montant global
Montant nominal	1 260 447 €	0 €	0 €	1 260 447 €
Quotes-parts virées au résultat	-1 170 645 €	0 €	7 772 €	-1 178 417 €
Montant net en fonds propres	89 802 €	0 €	7 772 €	82 031 €

3.2.2.5 Fonds Dédiés

Variation des fonds dédiés issus de	A l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets en dépenses au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Fonds dédiés Antenne Le Cheylard (SESSAD)	- €		- €			- €	
FONDS DEDIES/SUBVENT.EXPLOITATION (IME)	9 757 €	7 098 €	2 683 €			14 171 €	
FONDS DEDIES/SUBVENT.EXPLOITATION (SESSAD)	- €		- €			- €	
FONDS DEDIES/SUBVENTIONS EXPLOITATI (IME)	74 544 €		9 573 €			64 971 €	
Fonds dédiés PIDR (SESSAD)	17 028 €					17 028 €	17 028 €
Fonds dédiés Formation (SESSAD)	9 708 €					9 708 €	9 708 €
Fonds dédiés Logiciel compta (SESSAD)	- €		- €			- €	
Fonds dédiés Logiciels DUU (SESSAD)	- €		- €			- €	
Fonds dédiés GOS (SESSAD)	7 366 €					7 366 €	7 366 €
Fonds dédiés activités sportives (SESSAD)	340 €					340 €	340 €
Fonds dédiés masques (SESSAD)	518 €					518 €	518 €
Fonds dédiés APP (SESSAD)	- €	12 032 €				12 032 €	
Fonds dédiés TSA (SESSAD)	- €					- €	
FONDS DEDIES/CONTRIBUTIONS FIN.AUTR (IME)	283 606 €	40 000 €	44 792 €			278 814 €	121 833 €
FONDS DEDIES ARS - PLACE ASE (IME)	32 173 €	10 000 €				42 173 €	
FONDS DEDIES APP URH (IME)	1 470 €					1 470 €	
FONDS DEDIES SOUTIEN COVID (IME)	3 627 €					3 627 €	
Contributions financières d'autres organismes	- €					- €	
Ressources liées à la générosité du public	- €					- €	
TOTAL	440 136 €	69 130 €	57 048 €	- €	- €	452 217 €	156 792 €

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les provisions sont destinées à couvrir les risques et les charges que des évènements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains. Chaque risque de sortie future de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une analyse au cas par cas.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Situations et mouvements

Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Provision à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	46 511	0	9 919	36 591
Provisions pour charges	207 814	48 236		256 050
Fonds dédiés	440 135	69 130	57 048	452 217
TOTAL	694 460	117 366	66 967	744 859

Les provisions pour charges correspondent à la clôture :

- Provision pour indemnités de départ à la retraite pour 244 K€
- Provision constituée pour gros travaux pour 6 K€ (IME),
- Provision du fonds de garantie pour la ligue pour 6 K€ (Siège),

Les provisions pour risques sur créances pour 36.6 K€ (Siège)

MOUVEMENTS DES PROVISIONS AU 31/12/2023

	Montant au	Dotations exercice		Reprises de provisions			Montant en
	Début N-1	Exploitat.	Financ & Except	Exploitat.	Financ & Except	Régularisat.	Fin N
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	254 325	48 236	0	9 919	0	0	292 641
- Provisions pour litiges	0						0
- Provisions pour amendes et pénalités	0						0
- Provisions pour pertes de change	0						0
- Provisions pour pensions et retraites	195 784	48 236					244 020
- Provisions pour impôts	0						0
- Provisions pour renouvellement des immobili	0						0
- Provisions pour grosses réparations	6 439						6 439
- Provisions pour charges sur congés payés	0						0
- Provisions pour charges relatives à la RTT	0						0
- Provisions pour licenciements	0						0
- Provisions pour risques	46 511			9 919			36 591
- Autres provisions pour risques et charges	5 591						5 591
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS	13 807	7 410	0	1 145	0	0	20 072
- Des immobilisations Incorporelles	0						0
- Des immobilisations Corporelles	0						0
- Des participations	0						0
- Des créances rattachées à des participations	0						0
- Des autres titres immobilisés	0						0
- Des prêts	0						0
- Des autres immobilisations financières	0						0
- Sur stocks et en cours	0						0
- Sur clients, organismes et usagers	13 807	7 410		1 145			20 072
- Sur autres créances	0						0
- Sur fournisseurs Débiteurs	0						0
- Des valeurs mobilières de placement	0						0
- Sur disponibilités	0						0
PROVISIONS REGLEMENTEES	10 576	0	0	0	0	0	10 576
- Renouvellement des immobilisations	0						0
- Sur différences de réalisation d'actifs	10 576						10 576
TOTAL GENERAL	278 708	55 646	0	11 065	0	0	323 289

3.2.4 Engagements pris en matière de retraite et engagements similaires

Le montant des droits acquis par les salariés pour indemnités de départ à la retraite à la date de clôture de l'exercice, pour les salariés embauchés en contrat à durée indéterminée, s'élève à 10 784 € (Sessad), 98 790 € (siège) et 134 446 € (IME) soit au total 244 020 €. Ce montant tient compte d'un pourcentage de probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite. Ce montant est entièrement comptabilisé en provisions pour risques et charges.

3.2.5 Etat des dettes

Dettes(b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine (b)	350 232 €	350 232 €		
- à plus de 2 ans à l'origine	1 154 109 €	246 829 €	517 410 €	389 870 €
Emprunts et dettes financières divers (2)	76 461 €	76 461 €		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	361 719 €	361 719 €		
Dettes fiscales et sociales	446 001 €	446 001 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	15 673 €	15 673 €		
Autres dettes	53 754 €	53 754 €		
Produits constatés d'avance	18 823 €	18 823 €		
TOTAL	2 476 773 €	1 569 492 €	517 410 €	389 870 €
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	233 126 €			

(b) Les comptes ouverts dans les établissements auprès du Crédit Agricole font l'objet d'une convention de fusion

3.2.6 Fournisseurs et comptes rattachés

	Nature	Montant fin d'exercice
Fournisseurs	Exploitation	347 625 €
Factures non parvenues	Exploitation	14 094 €
		361 719 €

3.2.7 Dettes fiscales et sociales

Personnel charges à payer	182 035 €
Personnel organismes sociaux	219 647 €
Charges fiscales	44 320 €
	446 001 €

3.2.8 Produits constatés d'avance

- Affiliations perçues (17248 €)
- Abonnements non échus au journal ENVOL (1575 €)

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation des produits d'exploitation

Tableau de répartition des produits d'exploitation

Prestations de services	2 924 946 €
Subventions	941 882 €
Produits de la tarification	3 344 285 €
Cotisations	- €
Autres	192 708 €
Total	7 403 821 €

4.2 Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre - Fédération	49 525.90 €	- €
Gestion sous contrôle de tiers financeur - Ime Soubeyran - Sessad de Lamastre	7 527.57 €	70 025.22 € - €
Résultat de l'exercice		12 971.75 €

4.3 Ventilation de l'effectif moyen en ETP

Catégories	Personnel salarié		Personnel mis à disposition	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Cadres	4.44	12.29	1.00	4.00
Employés	24.94	54.91		
TOTAL		96.58		5.00

5 Autres informations

5.1 Informations concernant les contributions volontaires : nature, importance (bénévolat, mise à disposition...)

Les contributions volontaires s'élèvent à 99 994 € soit 8 680 heures.

Le bénévolat a été évalué sur la base d'un SMIC horaire (11.52 € à fin 2023) et réparti comme suivant

- 8 092 heures pour Lire et Faire Lire
- 408 heures pour les Bureaux / C.A.
- 180 heures pour les Commissions

5.2 Engagements hors bilan

5.2.1 Emprunts auprès des organismes bancaires

Au 31 décembre 2023, l'engagement s'élève à la somme de :

- Capital restant dû 1 154 109 €

5.2.2 Engagements financiers

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche est garante de l'emprunt souscrit par la SCI ENVOL en 2010, d'un montant de 400 000 € et sur une durée de 15 ans. Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 65 162.80 €.

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche est garante de l'emprunt souscrit par la SCI ENVOL en 2012, d'un montant de 180 000 € et sur une durée de 15 ans. Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 65 465.21 €.

La Fédération des Œuvres Laïques de l'Ardèche est garante de l'emprunt souscrit par la SCI ENVOL en 2013, d'un montant de 73 000 € et sur une durée de 15 ans. Le capital restant dû au 31/12/2023 s'élève à 31 987.79 €.

La Fédération a consenti une hypothèque de premier rang sur l'ensemble immobilier du Pradet Hypothèque conventionnelle de 240 000 euros sur prêt de 400 000 € au crédit agricole, capital restant dû 313 848.39 €

Hypothèque conventionnelle de 240 000 euros sur prêt de 400 000 € à la caisse d'épargne, capital restant dû 297 145.96 €

Caution personne morale pour un montant de 340 193.56 € de l'état pour le P.G.E.

5.2.3 Crédit-bail

Les engagements de crédit-bail portent uniquement sur des véhicules.

La redevance payée sur 2023 s'élève à 37 474 euros.